

Procès verbal du Conseil d'Ecole du jeudi 15 juin 2023

Présents		
<u>Personnels de l'Education Nationale</u>	<u>Représentants des parents d'élèves élus</u>	<u>Représentants de la mairie</u>
Mme Lhyver Enseignante Mme Montfort Enseignante M Urvoy Enseignant et Directeur	Mme Cariou Aurélia Mme Dagorn-Giquel Fanny Mme Poulhalec Morgane	Mme Nerzic Éluë
Absents / Excusés		
Mme Arzel Inspectrice de l'Education Nationale	Mme Le Mao Sandrine M Bruno Armand	Mme Henné Adjointe aux affaires scolaires M Le Maire
		M Guyader Délégué Départemental de l'Education Nationale (DDEN)

1- Approbation du procès-verbal du dernier conseil d'école.

M Urvoy s'assure que les participants ont bien reçu le Procès-verbal du conseil d'école du mois de février. Il indique que le document est disponible sur le site internet de l'école et envoyé par courriel à toutes les familles.

2- Projets

AME



Le projet d'Aire Marine Educative a été riche cette année. Un travail autour de l'ornithologie a été entamé avec l'aide de M Le Mao bénévole à la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO). Les enseignants et les animateurs réfléchissent à inscrire l'école au programme refuge LPO permettant de travailler sur la découverte des oiseaux de l'école notamment en posant des niochirs.

Les élèves ont travaillé sur la création d'un panneau d'information à poser sur la zone. 3 axes ont été retenus : la gestion des déchets, la présentation de l'AME, les règles de pêche à pied. Vincent Pruvost, adjoint à l'environnement et Delphine Guérineau référente de l'association Naturaufil, ont aidé les élèves dans la démarche.

La classe se rendra à Quéstélan, sur le site de l'aire marine, pour une partie « agir en mer ». Les enfants avaient émis le souhait en conseil de la mer de pouvoir observer les

poissons dans leur habitat. En partenariat avec la circonscription de Quimper Est, de la mairie et des maitres-nageurs des piscines de Quimperlé Communauté, ils vont se rendre le 22 juin pour nager à Questélan et observer la faune sous-marine.

Les 3 classes de l'école se rendront à Questélan le mardi 4 juillet pour redécouvrir le site et permettre aux CE1 de s'approprier leur future AME.

Le financement des Aires Marines reste compliqué. Le soutien de Quimperlé communauté de 3 ans se termine cette année et n'est pas renouvelé. La mairie participe par l'intermédiaire du budget pédagogique. M Urvoy a sollicité l'Office Français de la Biodiversité pour une subvention permettant la bonne mise en œuvre du projet à la rentrée prochaine.

Cinéma



Les élèves de maternelle CP CE ont achevé le cycle cinéma de l'année.

Les CP CE1 CE2 ont assisté au film de Laurel et Hardy ce qui a permis un travail en « Questionner le monde » autour de l'évolution des objets.

Les maternelles ont visionné « Jardins enchantés » le 17 mars un programme de 6 courts métrages.

Sortie au bois de pins



La classe maternelle s'est rendue au bois de pins pour réaliser des productions autour du bois (cabanes, landart...) dans le cadre du projet « rêves d'océans ». A cette occasion ils ont retrouvé les élèves de l'école maternelle de Bosser.

Tournoi de rugby



Les enfants d'élémentaire ont participé à un cycle de 4 séances de rugby. Les enseignants saluent la qualité de l'intervention. Une rencontre a été organisée en partenariat avec la Fédération locale de rugby avec les élèves de François Bosser. La rencontre s'est déroulée à Quimperlé.

Visite du musée départemental breton



Dans le cadre du parcours culturel de l'école, les élèves de maternelle CP CE1 se sont rendus à Quimper pour découvrir la culture bretonne au travers des contes et légendes.

Spectacle Très tôt théâtre



Les CP CE CM ont assisté à un spectacle de danse « la poétique de l'instable » à Quimper dans le cadre de l'opération « Très tôt théâtre »

Piscine



Les élèves jusqu'aux CE2 ont participé à un cycle de 6 séances de piscine. Les enseignants remercient les parents accompagnateurs qui ont facilité la mise en place du cycle.

Caserne des pompiers



Les élèves de maternelle, CP CE se sont rendus à la caserne d'Aven pour découvrir la vie de pompiers dans le cadre du travail autour des premiers secours.

Spectacle de fin d'année



Le lundi 3 juillet, les enseignants ont souhaité convier les familles à la salle numéro 3 pour présenter une restitution du travail en musique et danse des élèves cette année.

Les maternelles présenteront les chansons autour des personnages des contes créés par Sylvain Bouchacourt, intervenant d'abord à Qlé Communauté. Ils présenteront des danses autour des émotions dans le cadre du travail réalisé avec Pauline Bernard qui est stagiaire dans l'école.

Les GS CP CE1 présenteront le travail en musique et danse autour des 4 éléments préparé avec l'aide de Sylvain Bouchacourt et Caroline Le Goff, intervenante danse auprès de Qlé Communauté.

Les CE1 CE2 CM1 CM2 présenteront 5 chants travaillés en classe lors de l'atelier choral de l'école.

Parcours lecture « Dis-moi ton livre »



Les élèves ont participé au vote de Dis moi ton livre organisé par Quimperlé Communauté, les résultats seront dévoilés dans le cadre du festival « Rêves d'océans ». Par courrier en date du 26 mai 2023 M Miossec, en qualité de président de Quimperlé Communauté, a annoncé aux écoles et médiathèques la suspension pour l'année prochaine du voyage lecture suite à une absence de personnel au service culturel de la communauté de communes.

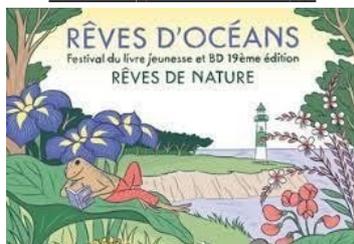
Les directeurs.trices de Riec ont contacté la médiathèque pour réfléchir à une alternative à la rentrée prochaine. Le support du « Prix des incos » pourrait être utilisé mais nécessite un coût qui n'a pas été budgétisé.

Rencontres d'auteurs :



la classe maternelle rencontre vendredi 23 à la MEM Estelle Billon-Spagnol et la classe de CE2 CM1 CM2 rencontrera à l'école l'illustrateur Cédric Abt.

Rêves d'Océans :



C'est le festival de littérature et de jeunesse qui accueille certains des auteurs rencontrés lors du parcours lecture « DMTL ». La classe maternelle exposera quelques productions d'élèves. Le thème de cette année est « rêves de nature ». Ce festival a lieu le 24 et 25 juin à Doëlan.

Permis piéton et permis internet



En partenariat avec la gendarmerie, les CE2 ont passé le permis piéton, les CM1 CM2 le permis internet.

3- Prévision d'effectifs à la rentrée 2023-2024

Cette année 6 CM2 prennent la direction du collège. Au regard des inscriptions effectuées, les effectifs sont stables. La projection des classes va se calquer sur l'organisation prise cette année.

Effectifs et prévision d'effectifs au 15 juin 2023

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
2022-2023	4	8	9	7	7	4	7	7	6	59
2023-2024	3	8	8	10	7	7	4	8	7	62

Organisation des classes matin Projection septembre 2023				
TPS	3	19	TPS PS MS	Mme Lhyver
PS	8			
MS	8			
GS	10	24	GS CP CE1	Mme Montfort
CP	7			
CE1	7			
CE2	4	19	CE2 CM1 CM2	M Urvoy
CM1	8			
CM2	7			

Organisation des classes après-midi Projection septembre 2023				
TPS	0	26	PS MS GS	Mme Lhyver
PS	8			
MS	8			
GS	10	14	CP CE1	Mme Montfort
CP	7			
CE1	7			
CE2	4	19	CE2 CM1 CM2	M Urvoy
CM1	8			
CM2	7			

A la rentrée prochaine les GS seront accueillis dès 9 heures dans le bâtiment élémentaire (classe de Mme Montfort). En effet, les locaux de la classe maternelle, ne permettent pas d'accueillir le groupe de 10 élèves dès l'accueil car l'espace reste restreint. L'accueil des GS dans le bâtiment reste cependant une solution complexe à gérer du fait que le bâtiment élémentaire n'est pas adapté à l'accueil des élèves de maternelle (hauteur des poignées, portes lourdes, toilettes non adaptées...) Par ailleurs, le groupe de GS CP CE1 compte 24 élèves et les espaces de classe sont limités.

En fin de matinée et l'après-midi, les GS seront pris en charge par Mme Lhyver afin de permettre d'organiser les apprentissages en plus petits effectifs en élémentaire.

Les enseignants indiquent à nouveau que la réflexion autour des locaux doit impérativement se poursuivre.

L'accueil des élèves de toute petite section (TPS)

Etant donné les difficultés d'organisation pédagogique liées à l'importance des effectifs en maternelle, l'équipe pédagogique a pris la décision d'accueillir les élèves de TPS dès septembre afin d'éviter une désorganisation de la classe en janvier. L'accueil ne pourra se faire que le matin durant toute l'année. L'accueil des enfants de TPS se fait dans la limite des places disponibles et des capacités de l'établissement.

Des parents élus au conseil d'école ont rencontré M Le Maire et Mme Henné, adjointe aux affaires scolaires pour discuter de ces sujets. Une réunion aura lieu avec les ATSEM et la mairie pour réfléchir aux solutions possibles notamment sur l'aménagement du temps de sieste. Les enseignants ne souhaitent pas que ce temps d'échange se déroule sur le temps de classe afin de ne pas perturber le fonctionnement des ateliers.

Concernant la question des locaux, Mme Nerzic indique que Cécile Henné est en contact avec la SNCF pour permettre une utilisation du terrain et des locaux du centre SNCF attenant à l'école.

De manière plus globale, la mairie indique que la création d'un nouveau bâtiment scolaire n'est pas à l'ordre du jour mais les familles de Riec seront associées à une réflexion autour des écoles fin 2023 / début 2024. Mme Cariou, parent élue, indique que ce projet devait déjà se tenir fin 2022/ début 2023 et qu'il n'a pas eu lieu. Mme Nerzic précise qu'effectivement, il y a eu du retard sur le dossier.

Absences exceptionnelles d'agents municipaux :

Lors du précédent conseil d'école, M Urvoy rappelait les difficultés d'organisation auxquelles sont confrontés les enseignants lors de l'absence d'une ATSEM. En cas d'absence exceptionnelle d'une des ATSEM, la mairie demande à ce que la pause de l'ASTEM restante soit prise sur temps scolaire (11h30 12h). Quand une ATSEM est absente, les élèves de GS restent dans les locaux de la maternelle, par conséquent Mme Lhyver se retrouve seule avec son groupe d'élèves ne pouvant assurer une prise en charge efficiente des élèves.

Dans la majeure partie des cas c'est cette option qui a été mise en place par la mairie, solution que les enseignants regrettent car elle pénalise les temps d'apprentissage des élèves.

Par ailleurs, les enseignants interrogent le fait que les Atsem soient systématiquement remplacées sur leurs temps périscolaires et non remplacées sur le temps scolaire (temps de classe).

M Urvoy rappelle que le sujet est récurrent et que cela interroge énormément l'équipe enseignante sur l'organisation pédagogique des classes. L'équipe enseignante fait son maximum en termes d'organisation pédagogique pour que les enfants bénéficient des meilleures conditions d'apprentissages mais les difficultés de locaux et de gestion des absences exceptionnelles des agents ont mis à rude épreuve l'organisation de cette année. L'équipe souhaite que cela se déroule de manière plus souple et efficace l'an prochain.

Par ailleurs, M Urvoy rappelle qu'il souhaite être averti en amont des absences d'agents municipaux sur temps scolaire lorsque celles-ci sont prévues.

Mme Nerzic indique que c'est un sujet identifié et que le travail de collaboration se poursuit pour trouver les aménagements les plus facilitants pour tous.

5- Exercices de sécurité au sein de l'école

Mardi 13 juin a eu lieu un exercice incendie. Il était organisé par les services techniques, ni les adultes de l'école, ni les enfants n'étaient prévenus ce qui a permis de tester les réactions de tous. Cela s'est très bien déroulé, l'évacuation s'est faite dans le calme et rapidement.

6- Demandes d'investissements

M Urvoy indique la mairie a validé l'ensemble des investissements demandés par l'équipe enseignante soit un total de 3700€. Les enseignants remercient la mairie pour ce soutien. M Urvoy constate qu'avec les effets de l'inflation l'école ne pourra pas acquérir tous les investissements prévus car les devis permettant la préparation budgétaire ne sont plus actualisés aux tarifs de 2023.

7- Questions diverses

Mme Nerzic souhaite faire un retour sur la semaine sans écrans organisée par la mairie au mois de mai. Les parents indiquent que la démarche a permis une réflexion intéressante dans les familles. Les enseignants précisent que la quasi-totalité des élèves se sont impliqués dans le projet. La démarche est très intéressante et serait renouvelée l'an prochain. Les enseignants indiquent qu'ils pourront profiter de la semaine balisée pour faire intervenir l'infirmière scolaire dans les classes autour de la thématique des écrans.

M Urvoy remercie l'ensemble des partenaires du conseil d'école pour leur implication durant l'année.

Les participants se séparent à 19h15.

Le président

M Urvoy

Les secrétaires

Mme Lhyver / Mme Montfort